

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Fly Trap

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: EU-0027004-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0027843-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	4
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	5
2.2. Type de formulation	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence	5
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Fly Trap
DCM Fly Trap
Fly bait
Fliegenfalle
Fliegenköder
Barrière Insect Green Fly Trap
Easy Fly Trap
Multicatch Fly Trap
Fly-Free Trap
Fly Bye Bye
Deco Vliegenva
Deco Piège à mouches
Vliegenva
Piège à mouches
Lokstof Flybottle refill
Attractif Flybottle refill
Fly bottle compleet
Fly bottle complet
Fly bottle lokstof
Fly bottle attractif
Terrace Flytrap groot
Terrace Flytrap big
Terrace Flytrap klein
Terrace Flytrap small
Flytrap groot
Flytrap grand
Flytrap klein
Flytrap petit
Vliegenzak
Poche-piège à mouches
Fly Giant

Примамка за мухи
Капан за мухи
Mamac za muhe
Atraktant na mouchy
Past na mouchy
Fluefælde
Lokkemiddel Flue
Kärbse sööt
Kärbse püünis
Kärpäsloukku
Kärpässyötti
Προσελκυστικό για μύγες
Παγίδα για μύγες
Fly Bag
Légy csalétek
Légycsapda
Trappola per mosche
Esca attrattiva per mosche
Musiq jaukas
Musiq gaudyklé
Fluefelle
Lokkemiddel Flue
Przynęta na muchy
Pułapka na muchy
Armadilha para mosca
Armadilha para mosca descartável
Atrativo para moscas
Momeală pentru muște
Capcană pentru muște
Návnada na muchy
Pasca na muchy
Vaba za muhe
Past za muhe
Trampa para moscas
Trampa desechable para moscas

Atrayente para moscas
Flugfälla
Lockmedel Fluga
Luxan Vliegenpot
Luxan Vliegenlokstof
Luxan Vliegenzak
Luxan Vliegenva
Προσελκυστικό για μύγες
Παγίδα για μύγες

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Denka REGISTRATIONS bv
	Adresse	Gildeweg 37a 3771NB Barneveld Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	EU-0027004-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0027843-0000	
Date de l'autorisation	03/02/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	03/12/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Pelsis Belgium NV
Adresse du fabricant	Industrieweg 15 2880 Bornem Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Industrieweg 15 2880 Bornem Belgique

Nom du fabricant	Denka International B.V.
Adresse du fabricant	Gildeweg 37 3771 NB Barneveld Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Hanzeweg 1 3771 NG Barneveld Pays-Bas

Nom du fabricant	Agrisense Industrial Monitoring
Adresse du fabricant	Unit 1-4 Treforest Industrial Estate, Taffs Mead Road CF37 5SU Pontypridd Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Unit 1-4 Treforest Industrial Estate, Taffs Mead Road CF37 5SU Pontypridd Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	2328 - Œufs en poudre
Nom du fabricant	Schaffelaarbos B.V.
Adresse du fabricant	Industrieweg 20 3771 MD Barneveld Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industrieweg 20 3771 MD Barneveld Pays-Bas

Substance active	2329 - Saccharomyces cerevisiae (levure)
Nom du fabricant	Algist Bruggeman
Adresse du fabricant	Langerbruggekaai 37 9000 Gent Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Langerbruggekaai 37 9000 Gent Belgique

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Œufs en poudre		Substance active			59,8
Saccharomyces cerevisiae (levure)		Substance active	68876-77-7		25

2.2. Type de formulation

WP - Poudre mouillable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

--

Conseils de prudence

--

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Attractif pour mouches (professionnel et non professionnel)

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Attractif.
Le produit est utilisé pour attirer les mouches nuisibles à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur dans des écuries bien ventilées.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Calliphora vicina
Nom commun: mouche bleue
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Musca domestica
Nom commun: Mouches domestiques
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Lucilia sericata
Nom commun: mouche verte
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur
A l'extérieur dans le jardin, autour des stabulations des animaux, autour des tas de compost, autour des décharges, autour des écuries,...
A l'intérieur dans des écuries bien aérées.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application des appâts
Description détaillée:
A utiliser avec un piège adapté.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Pour 30 g d'attractif, ajoutez 900 ml d'eau. Pour 50 g d'attractif, ajoutez 1500 ml d'eau.
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
Le produit commence à attirer les mouches 2 à 5 heures après la pose du piège et reste actif pendant 4 semaines ou jusqu'à ce que le piège soit saturé de mouches mortes. Dans le cas où plusieurs pièges sont nécessaires, assurez-vous qu'une distance minimale de 2 mètres est laissée entre 2 pièges

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

30 g ou 50 g d'appâts conditionnés en sachets hydrosolubles conditionnés en:
.
-Pièges pré-appâtés (sac plastique jetable ou bouteille plastique réutilisable contenant 1x30 g ou 1x50 g d'appât).
Les pièges pré-appâtés peuvent être vendus séparément ou emballés dans une boîte en carton avec les quantités suivantes : 1, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 14, 15, 16, 18, 20, 24, 25, 30, 36, 40, 42, 48, 50, 60, 96 ou 100 pièges/boîte.
Le sac en plastique jetable est composé d'une combinaison de polypropylène orienté (OPP) et de polypropylène coulé (CPP) avec une fermeture en PP. La bouteille est en PET avec un bouchon en PP.

- Des emballages de recharge contenant:
30 g (1x30 g)

50 g (1x50 g)
60 g (2x30 g)
90 g (3x30 g)
100 g (2x50 g)

150 g (5x30 g ou 3x50 g)
300 g (10x30 g ou 6x50 g)
600 g (20x30 g ou 12x50 g)
1.2 kg (40x30 g ou 24x50 g)
2.4 kg (80x30 g ou 48x50 g)
4.8 kg (160x30 g ou 96x50 g)
Emballé dans des boîtes en carton ou des seaux (HD)PE ou PP.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Sacs jetables pré-appâtés:

1. a) Coupez le plastique sur le dessus du capuchon sur la ligne pointillée
b) Tirez le capuchon ouvert et attachez une ficelle
2. a) Ajouter de l'eau jusqu'à la ligne de remplissage indiquée sur le sac (Assurez-vous que le piège ne se dessèche pas)
b) Accrochez le piège à l'extérieur, aux endroits où les mouches sont un problème
3. a) Lorsque le sac est plein, fermez le bouchon
b) Jetez le piège à la poubelle.

Bouteille réutilisable pré-appâtée et emballage de recharge:

1. Tirez le capuchon pour ouvrir le piège.
2. Ajoutez de l'eau jusqu'à la ligne de remplissage indiquée (assurez-vous que le piège ne se dessèche pas) et suspendez le piège à l'extérieur là où les mouches posent problème.
3. Lorsque le piège est plein, fermez le bouchon. Ouvrez le bouchon et videz le contenu dans le bac. Le piège peut être réutilisé avec un nouveau sachet disponible séparément.

Placement des pièges

1. Les conditions météorologiques ont une influence sur l'activité des mouches et l'efficacité des pièges. Par temps chaud, placez les pièges dans les arbres et les buissons. À des températures plus fraîches, les mouches seront plus actives dans les zones plus chaudes, les pièges doivent donc être suspendus au soleil. L'activité des mouches diminue ou s'arrête lorsque les températures descendent en dessous de 15°C. Assurez-vous que le piège ne sèche pas.
2. Placez les pièges à l'extérieur, dans les zones où les mouches sont un problème ou autour des granges où il y a un certain mouvement d'air. Évitez les zones exposées aux vents forts.
3. Accrochez les pièges à divers endroits et hauteurs pour déterminer le placement le plus efficace. Les pièges deviendront actifs après 2 à 5 heures.

Dans le cas où plusieurs pièges sont nécessaires, assurez-vous qu'une distance minimale de 2 mètres est laissée entre 2 pièges.

Les pièges peuvent également être utilisés dans des écuries bien ventilées.

L'effet résiduel dépend des conditions météorologiques qui peuvent influencer l'activité des mouches.

L'appât est plus efficace lorsque les températures quotidiennes sont supérieures à 15°C lorsque les mouches sont les plus actives. Selon la météo, c'est généralement entre avril et octobre. Une fois que le piège est plein de mouches mortes, le piège ou l'attractif peut être remplacé ou retiré.

Se conformer aux instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

Aucun.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Si un avis médical est nécessaire, ayez à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit et son emballage peuvent être jetés avec les ordures ménagères générales ou selon les exigences locales. La bouteille et la boîte en carton, si présente, peuvent être recyclées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker à l'intérieur dans un endroit sec et sombre à l'abri de la lumière directe du soleil.
Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C. Stocker à température ambiante.
Gardez l'emballage fermé.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.
Durée de conservation : 36 mois

6. Autres informations